Fédération des Professionnel.les intervenant en médiation animale
AMAT.Belgium®ASBL
Rue de la Ferme des Bruyères 1
1348 Louvain-la-Neuve
N° d'entreprise : 863.369.284

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
tenue par visioconférence le 08 avril 2024

23 Présent.es :	9 Procurations :
• Baudot Elodie • Benedict Nathalie • Bertholet Delphine • Braeckman Cristel • De Villers Bénédicte • Delahaye Jacynthe • Delsael Kathleen • Delsaux Jessica • Everarts de Velp Astrid • Frémineur Amalia • Guilmot Patrick • Ipsen Vanessa • Kuypers Marie-Thérèse • Lemaire Fanny • O'Neill Mary • Ory Vincianne • Petit Jessica • Renard Audrey • Saublens Catherine • Stas de Richelle Coralie • Van 't Net Henk • Van Herstraeten Eric • Voué Nancy	• Debrus Marie (Delsael K.) • Gaillard Ludivine (Benedict N.) • Holvoet Sophie (O'Neill M.) • Leclère Chloé (Renard A.) • Rousseau Anne-Dominique (Kuypers M.-T.) • Van Roy Nathalie (de Villers B.) • Vandendaelen Sandrine (O'Neill M.) • Verdin Véronique (Delsael K.) • Verhellen Natacha (Delsael K.)

Excusé.es : de Ribaucourt Géraldine, Anne Van de Sompel,

La réunion si tient par visioconférence.
Le quorum étant atteint et les procurations vérifiées, le Président ouvre la séance à 19h05.

Mot d'accueil du Président.

Fédération des Professionnel.les intervenant en médiation animale
AMAT.Belgium®ASBL
Rue de la Ferme des Bruyères 1
1348 Louvain-la-Neuve
N° d'entreprise : 863.369.284

I. Rapport d'activité 2023.

1.1. Organisation de l'AMAT :

- Le Groupe de travail "Compétences" a abouti à la présentation et l'adoption du Code de déontologie et la définition des compétences du·de la Professionnel·le intervenant en Médiation animale.
Ces outils s'inscrivent dans la démarche renouvelée de professionnalisation de nos métiers.
Ils nous permettent de justifier toujours plus notre volonté de reconnaissance et souhait d'un cadre légal pour nos pratiques.
Tous les textes sont disponibles sur le site de l'AMAT.Belgium : www.amatbelgium.be/charte/

- L'année écoulée a vu plus de la moitié de l'Organe d'Administration renouvelé.
Ceci a induit quelques retards dans le traitement de certains dossiers mais une nouvelle dynamique voit également le jour avec une répartition des tâches opérée au sein de l'O.A.
Pour votre information, les membres de l'Organe d'Administration sont :

Patrick GUILMOT, Président
Henk VAN 'T NET, Chargé des relations extérieurs (Flandre)
Marie-Thérèse KUYPERS, Trésorière
Bénédicte DE VILLERS, Chargée des relations extérieures et partenariats
Jacynthe DELAHAYE, Chargée des réseaux sociaux
Nathalie BENEDICT, Secrétaire et responsable des affiliations : 0476/32.54.28

Tous les membres sont joignables par email : amatbelgium@gmail.com
La Secrétaire est joignable également au téléphone indiqué.

1.2. Reconnaissance :

- Comme mentionné ci-avant, dans le cadre de la reconnaissance de nos métiers, la Fédération, au travers de ses membres, a défini les compétences professionnelles de l'intervenant en médiation animale.
- En parallèle, un Code de déontologie est mis en place au sein de nos membres.
L'adhésion à ces deux textes est désormais une condition d'affiliation à la Fédération, en plus de la complétude du formulaire et de la signature de notre Charte.
- Des échanges avec le Parlement wallon se sont poursuivi tout au long de 2023 : d'une part, en portant des textes devant le Législateur wallon en vue de faire voter une loi pour reconnaître nos métiers (non encore abouti pour l'instant, mais nous continuons le travail); d'autre part afin d'obtenir un subside - Octroyé dans le cadre du Bien-être Animal par le cabinet de la Ministre Tellier.
Le Bien-être animal en Wallonie
- L'AMAT a été contactée par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de la définition de critères d'octroi de subside. Votre Fédération est désormais reconnue comme "Expert" par la F.R.B.

1.3. Réseau et réflexion :

Nous avons eu le grand plaisir de tou·te·s nous retrouver lors de notre Rencontre d'Automne, en octobre 2023, au Château de la Hulpe, accueilli·e·s par les Rênes de la Vie.
Nous considérons cette 1ère rencontre comme un véritable succès, avec plus d'une centaine de personnes présentes, dont plusieurs figures politiques.
A cette occasion, vous avez eu l'occasion de partager vos idées, suggestions, questionnements. Les membres de l'O.A. les ont pris en considération pour lancer les projets 2024 présentés ci-dessous.

II. Rapport financier 2023.

Des dépenses d'investissement ont été opérées dans le cadre de la Rencontre d'Automne, entre autres : beachflags, kemono, etc.
500 flyers ont été produits et distribués (Rencontre d'Automne, journées du BEA, Rencontre au Parlement wallon, etc.)
N'hésitez pas à nous faire savoir si vous en voulez : nous vous les ferons parvenir par courrier ou lors de notre prochaine Rencontre.

Lors de la dernière Assemblée Générale de juin 2023, la situation financière arrêtée au 31/12/2022 présente un solde positif de **4.351,01 €**

FRAIS 2023	
Frais Bancaires	163,27 €
Hébergement Site Infomaniak	8,35 €
Wanacom	781,66 €
Flyers	61,07 €
Achat A.G. 25/04/2023	746,79 €
Total dépenses	**1.761,14 €**

RECETTES 2023	
Cotisations	1.650,00 €
Total recettes	**1.650,00 €**

L'exercice 2023 se termine avec un boni de **4.239,87 €**

Approbation des comptes et décharge des administrateurs.trices :

Vote à l'unanimité. Décharge est donnée aux administrateurs.trices

III. Projets 2024.

3.1. Groupes de Travail :

Sur base des échanges et de la Rencontre 2023, différents Groupes de Travail sont lancés :

- **Groupe de travail I : ASSURANCES & MUTUELLES (GT-AM) - Organisation du GT : Nathalie BENEDICT**
- **Groupe de travail II : RECONNAISSANCE DES FORMATIONS (GT-RF) - Organisation du GT : Patrick GUILMOT**
- **Groupe de travail III : LABELLISATION (GT-L III) - Organisation du GT : Patrick GUILMOT**
- **Groupe de travail IV : INTERVISIONS & SUPERVISIONS (GT-IS) - Organisation du GT : Bénédicte DE VILLERS**

Vous trouverez une présentation du mode de fonctionnement des GT dans le PWP en pièce jointe.
Ce mode de fonctionnement est celui adopté lors du travail du GT Compétences.
La secrétaire prend note des Membres intéressé.es d'intégrer un G.T.
Les membres qui se sont déclaré·e·s intéressé·e·s par un ou plusieurs groupe·s de travail seront recontacté·e·s prochainement par le membre de l'O.A. en charge du GT.
Si d'autres personnes sont intéressées de participer à l'un ou plusieurs GT, n'hésitez pas à nous le faire savoir par email (amatbelgium@gmail.co) en mentionnant l'intitulé du GT ainsi que vos coordonnées complètes.

3.2 Réseau et Réflexion :

Deux Rencontres se dérouleront comme l'an dernier, au Château de la Hulpe, sur le site des Rênes de la Vie :
- Rencontre de Printemps : lundi 27 mai 2024 à partir de 18h00 - Intervention de Monsieur Marc PIERARD, chercheur en éthologie appliquée et science de l'équitation
- Rencontre d'Automne : lundi 23 septembre 2024 à partir de 18h00 - Intervention de Madame Alice MIGNOT, docteure en éthologie et anthropologie, psychologue clinicienne, comportementaliste canin

3.2. Budget prévisionnel 2024 :

Nouveauté 2024 : nous avons le plaisir de pouvoir compter sur un subside de la R.W. dans le cadre de la promotion du Bien-être Animal
Ce subside de 24.900,00 EUR permettra à la Fédération d'agrémenter encore plus nos Rencontres (accueil d'intervenants extérieurs) et de s'assurer la collaboration d'une personne sous statut d'indépendant pour la gestion journalière de l'AMAT.

Recettes 2024	
Cotisations	+/- 1700€
Subsides région wallonne	24900€
Total des recettes	26600€

Frais 2024	
Frais bancaires	+/- 200€
Rencontres printemps - automne	+/- 4000€
Collaboration freelance de 400 heures	+/- 20000€
Total des frais	+/- 24200€

Echanges autour du déroulement de l'A.G. et clôture de l'Assemblée générale.